



PHÉNOMÈNE

ENSEMBLE MAIS SÉPARÉS

Ils se sont aimés, se sont quittés, mais vivent toujours sous le même toit. Crise du logement, problèmes d'argent ou volonté de préserver les enfants, qui sont ces ex qui vivent « en couple » ? Enquête.

COHABITANTS FORCÉS ? SÉPARÉS COHABITANT ?

Delphine et Louis se sont dit « Ça suffit ! » il y a neuf mois. Une décision mûrement réfléchie après dix ans de vie commune et la naissance de leur fille, Nina, cinq ans plus tôt : « Nous avons rapidement mis notre maison en vente. Sans cette vente, il nous est impossible de trouver un nouveau logement, faute d'argent. » Problème, depuis sept mois, l'ex-couple attend toujours. Face aux prix de l'immobilier et à la crainte des conséquences économiques de leur séparation, Delphine et Louis sont contraints de partager la même résidence « le temps de trouver une solution ».

S'ils ont choisi de limiter les conflits face à leur fille, en réglant leurs différends par téléphone ou hors de la maison, il leur est pourtant impossible de cacher leur situation : « Comme Louis dort sur le canapé, précise Delphine, nous avons rapidement dû expliquer à Nina ce qui se passait. » Pour Christine Brunet (1), psychanalyste clinicienne, « les parents doivent clairement dire à leur enfant qu'ils ne s'aiment plus comme avant, mais que, pour un temps donné, ils devront rester dans la même maison ». Un quotidien délicat empreint de nouveaux codes de vie difficiles à adopter. « Si le principe de cohabi-

tation forcée n'est pas un phénomène nouveau, analyse la psychanalyste, il va s'intensifier à mesure que les répercussions de la crise se feront concrètement sentir dans les foyers. »

Claude Martin (2), sociologue et directeur de recherche au CNRS, s'est penché sur cette problématique dans le cadre d'une étude franco-américaine (3) réalisée avec Andrew Cherlin. « Un divorce provoque toujours un appauvrissement. La peur de perdre son niveau de vie et de plonger dans une certaine précarité pose au couple qui veut se séparer un vrai dilemme. Et cette peur du déclassement concerne effectivement ceux qui estiment avoir le



plus à perdre, à savoir les couches moyennes. » Et quand le maintien de la cohabitation n'est pas directement motivé par les problèmes d'argent, ce sont les imbroglios juridiques qui s'en mêlent. Nathalie, 40 ans, a lancé la procédure de divorce il y a un an. Mais l'accord réglant le partage des biens ne sera signé que cet hiver. Avant cela, le couple, parent de deux enfants de 13 et 7 ans, doit continuer à vivre sous le même toit. Pour Nathalie, la situation est d'autant plus compliquée que c'est elle qui a choisi de rompre. Son ex-mari a du mal à accepter sa décision. « Un jour, il me déteste et me fait culpabiliser de faire vivre ça à nos enfants. Un autre, il me dit qu'il m'aime et me prend dans ses bras quand je ne m'y attends pas. » Le travail de détachement devient plus compliqué, surtout pour celui qui subit la séparation. Pour Claude Martin, ce processus est « marqué par le doute et l'ambivalence des sentiments ». Les couples passent lentement du désamour à la haine, sournoisement rongés par la difficulté à vivre une vie en couple alors même qu'ils n'en sont plus un.

PARFOIS ÇA MARCHE : ANNA ET PAUL VIVENT ENSEMBLE mais séparés depuis deux ans avec leurs fils de 7 et 4 ans. « On travaille énormément tous les deux, dit Anna. Séparés, ce n'était pas jouable, le budget garde d'enfants ressemblait à la dette de l'Etat. On s'est organisés comme une petite entreprise, quand l'un travaille, l'autre pas. En fait, ça marche, car on ne se voit quasiment pas. Mais on continue de partir en vacances ensemble. En fait, on est de bons amis. En couple, c'était insupportable. Séparés, en tout cas sur le papier, c'est agréable. » Seul hic, ce quotidien peut être déstabilisant pour l'enfant, spectateur à plein temps de la cohabitation platonique de ses parents. Car, oui, en 2012, on reste encore ensemble pour les enfants ! Claude Martin note « l'insistance des discours culpabilisants adressés aux parents, considérés comme

LA COHABITATION,
ÇA MARCHE. EN FAIT,
ON EST DE BONS AMIS.
EN COUPLE, LA VIE
COMMUNE ÉTAIT
INSUPPORTABLE.
SÉPARÉS, EN TOUT CAS
SUR LE PAPIER, C'EST
AGRÉABLE.

ANNA

égoïstes, voire irresponsables ». Le regard des proches est lui aussi déterminant. Aux yeux de sa famille, et même de ses amis, mieux vaut être en couple – mal accompagné(e) – que père ou mère en solo ! Du coup, on s'arrange de son désamour et de son agacement sur fond de fiction savamment ficelée pour laisser penser que, non, la famille n'éclatera pas ! « Me séparer est au-dessus de mes forces, malgré la tristesse de ma vie de famille », raconte Pascale, 38 ans, en couple depuis quinze ans et mère d'une fille de 10 ans. L'équilibre de son enfant passe avant son propre bonheur, quitte à faire semblant. Croit-elle... car, pour Didier Pleux, ces situations « aberrantes » engendrent des « messages ambigus et paradoxaux » qui sont loin d'être bénéfiques aux enfants. Pour le psychologue clinicien, auteur d'« Un enfant heureux » (4), « c'est la sécurité affective mais aussi la frustration qui construit l'enfant. S'il n'apprend pas le principe de réalité, il sortira déstructuré de cette situation. Une chose est sûre, la résilience des enfants croît avec le réel, pas avec le cocooning ». D'autant plus, souligne-t-il, que « les enfants ont

un sixième sens ». Ils comprennent rapidement que le couple qu'ils ont connu est devenu une mascarade. A l'image de Florian, 24 ans, marqué par une histoire familiale fondée sur le mensonge et la haine : « Mes parents faisaient chambre à part, soi-disant parce que mon père ronflait. Ils n'avaient pas de gestes tendres, s'engueulaient, partaient en week-end séparément. Avec mon petit frère, on savait que quelque chose clochait entre eux. Il n'y avait plus d'amour depuis... trop longtemps. Le lendemain de mes 15 ans, j'ai calmement demandé à mes parents de divorcer. Le mensonge avait assez duré. » Pour Didier Pleux, il est évident que, lorsque l'enfant découvre la supercherie, le sentiment d'avoir été trompé est très fort. Et les conséquences, à la

mesure de ce sentiment de trahison. Delphine, Louis, Nathalie, Pascale et les autres témoignent de l'importance des conditions économiques dans lesquelles se déploient les trajectoires conjugales et parentales. Si les procédures se simplifient, il semble, paradoxalement, qu'on ait de moins en moins les moyens de son divorce tant les conséquences financières et humaines sont lourdes à porter. Partir, rester, s'arranger ? Naissance d'une nouvelle cohabitation.

AMANDINE GROSSE

(1) Auteure, avec Anne-Cécile Sarfati, de « Petits Tracas et Gros Soucis de 1 à 7 ans » (éd. Le Livre de Poche).

(2) Il a dirigé, avec Robert Castel, l'ouvrage « Changements et pensées du changement » (éd. La Découverte).

(3) « Living Together Apart : vivre ensemble séparés », revue « Population », n° 3-4, 2011.

(4) Ed. Odile Jacob.

Donnez
votre avis
sur le forum
de elle.fr